

Motion présentée au Conseil d'administration du 5 février du Lycée Romain Rolland par les représentants des personnels enseignants et de vie scolaire

Cette année scolaire 2017-2018 voit surgir un nombre impressionnant de propositions de réformes aux conséquences inédites et incertaines sur la vie des élèves et le métier des enseignant·es.

Les enseignant·es dénoncent la mise en place en urgence et à marche forcée d'une réforme de l'orientation post bac

- > qui est imposée aux élèves et aux enseignant·es avant même son vote au Parlement.
- > qui ne propose pas suffisamment de places supplémentaires dans les filières en tension.
- > qui impose aux enseignant·es de lycée un travail de présélection qui ne devrait pas leur incomber.
- > qui instaure des discriminations importantes entre les élèves en fonction de leur origine géographique et sociale (et induit le recours à des organismes privés qui proposent des formations de remise à niveau payantes et des aides à la rédaction de lettres de motivation payantes).
- > qui remet en cause l'accès de droit pour tout·e bachelier·e à la licence de son choix et dans un établissement de son académie d'origine et qui conteste donc la valeur du Baccalauréat comme premier grade universitaire en imposant des formations complémentaires.
- > qui n'a pas pris en compte les difficultés logistiques rencontrées par les établissements d'enseignement supérieur.

Les enseignant·es dénoncent la mise en place en urgence et à marche forcée d'une réforme du Baccalauréat qui met un terme à sa valeur de diplôme national (propositions du rapport Mathiot)

- > en instaurant un contrôle continu qui crée des inégalités entre élèves en fonction de leur origine géographique et sociale.
- > en créant une relation biaisée entre les professeur·es et leurs élèves.
- > en menant vers une disparition programmée d'un socle commun de savoirs et de culture générale.
- > en diminuant le volume horaire des enseignements proposés aux élèves (hebdomadaire et annuel).

Les enseignant·es dénoncent la mise en place en urgence et à marche forcée d'une réforme du lycée sans fondement pédagogique (propositions du rapport Mathiot)

- > qui a pour seul objectif une économie sur la formation de la jeunesse.
- > qui introduit des choix d'orientation plus précoces dans le cursus des lycéen·es.
- > qui souligne une méconnaissance du lycée et de ses contraintes (impossibilité matérielle de mettre en place la semestrialisation et un changement d'enseignements en cours d'année).
- > qui supprime la notion de classe pourtant si favorable à la réussite des élèves.
- > qui induit des changements de programmes dans les quelques mois à venir pour une mise en place dès le mois de septembre 2018 en seconde.

Les enseignant·es dénoncent la mise en place en urgence et à marche forcée d'un changement de leur statut et de leur métier dans un objectif purement comptable

- > qui prévoit le recours massif à des contractuels non formés et sous rémunérés.
- > qui remet en cause la conscience professionnelle et l'investissement quotidien des enseignants dans un métier de plus en plus difficile.

Les enseignant·es dénoncent une DHG toujours insuffisante

- > qui ne tient pas compte des augmentations de structures prévues.
- > qui propose même un taux horaire par élève nettement en baisse.

**Les enseignants demandent donc que ces projets précipités et incohérents soient retirés,
que l'égalité de traitement des lycéen·es sur l'ensemble du territoire reste la règle
et que le gouvernement garantisse des conditions de travail décentes
aux enseignant·es et aux élèves.**